

Séance du 04 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit le 04 juillet à neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAILLY Franck, Maire.

Présents : Mesdames DELAGARDE Valérie, BETTON Marie, Messieurs BAILLY Franck, MANCIER Bruno, DELOZANNE Philippe, SIMON Jean Pierre

Absents excusés : Madame PROLA Hasina (pouvoir donné à BETTON Marie), Messieurs CHOPIN Marcel (pouvoir donné à BAILLY Franck), CABOUILLET Dominique (pouvoir donné DELOZANNE Philippe)

Secrétaire de séance : Madame BETTON Marie

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Présentation du marché des candélabres par la Communauté Urbaine du Grand Reims
- Délibération concernant le choix du modèle des candélabres
- Questions diverses

Présentation du marché des candélabres par la Communauté Urbaine du Grand Reims

Monsieur LELLEVE présente l'analyse des offres concernant les travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public à Serzy et Prin.

3 candidats ont répondu au marché :

- SCEE
- DRTP
- FME

Le prix des prestations a été évalué sur 80 points, la valeur technique a été évaluée sur 20 points.

Le classement par la Communauté Urbaine du grand Reims est la suivante :

- 1- DRTP
- 2- SCEE
- 3- FME

Par conséquent, ce sera l'entreprise DRTP qui entreprendra les travaux d'installation des candélabres sur la commune de Serzy et Prin.

Puis Monsieur LELLEVE présente les types de mobilier urbain.

Les modèles sont :

- modèle STANZA de chez GHM de fabrication française à SOMMEVOIRE (commune proche de Saint Dizier)
- modèle COMATELEC (avec ou sans vitre) de fabrication allemande
- modèle RANI de fabrication étrangère

Le cout des modèles se situe entre 1371 et 1450 euros HT y compris l'installation.

I – DELIBERATION

N° 17/2018 : Délibération concernant le choix du modèle des candélabres

Monsieur le Maire indique que l'appel d'offre de la Communauté de Urbaine du Grand Reims s'est terminé le 20 juin 2018 et qu'il est nécessaire de procéder au choix du modèle de candélabre qui sera posé dans la commune de Serzy et Prin suite à l'enfouissement des réseaux.

Les modèles sont :

- modèle STANZA de chez GHM de fabrication française à SOMMEVOIRE (commune proche de Saint Dizier)
- modèle COMATELEC (avec ou sans vitre) de fabrication allemande
- modèle RANI de fabrication étrangère

Le coût des modèles sont entre 1371 et 1450 euros HT y compris l'installation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents pour le choix du modèle STANZA de chez GHM de fabrication française à SOMMEVOIRE (commune proche de Saint Dizier).

Le choix de la couleur du mat et du candélabre est gris anthracite sablé (ral 900).

La teinte de la lumière sera de teinte chaude (3000)

Le conseil municipal demande également un épaulement en bas de chaque mat.

II- QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Fin de séance 10h14

DELAGARDE Valérie

BAILLY Franck

MANCIER Bruno

SIMON Jean Pierre

BETTON Marie

DELOZANNE Philippe